

Fiche infos rentrée 2026

Les dates de rentrée 2026-2027 (par classe)

Les élèves seront accueillis par leur professeur principal le :

- **Mercredi 02 septembre 2026 de 8h30 à 12h00**
(Pas de cours l'après-midi)

3^{ème} Prépa-Métiers

1^{ère} année CAP Equipier Polyvalent du Commerce

1^{ère} année CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

2^{nde} BAC Pro Métiers de la Relation Client

2^{nde} BAC Pro Accompagnement Soins et Services à la Personne

- **Jeudi 03 septembre 2026 de 9h00 à 12h00**
(Pas de cours l'après-midi)

2^{ème} année CAP Equipier Polyvalent du Commerce

2^{ème} année CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

1^{ère} et Terminale BAC Pro Métiers de l'Accueil

1^{ère} et Terminale BAC Pro Accompagnement Soins et Services à la Personne

- **Vendredi 4 Septembre 2026**

Début des enseignements selon l'emploi du temps distribué le mardi 02 septembre.

Attention la cantine débute le vendredi 04 septembre 2026.

Carte Pass'Région

Pour la commander et découvrir les avantages et services :

- Connectez-vous sur : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregionjeunes>
- Cliquez sur « Commandez votre carte » (sur la page d'accueil)
- Sélectionnez « Déposer une demande de Pass'Région »
- Suivez les étapes 1 à 8 en n'oubliant pas de cliquer sur « suivant » à chaque étape.

Chaque nouvel élève doit commander la carte PASS'REGION avant le **18 août 2026**.

Faites la démarche le plus tôt possible afin de pouvoir bénéficier d'une réduction de 50 € sur l'achat des manuels scolaires

TOURNEZ SVP →

Les manuels scolaires

La Région Auvergne Rhône-Alpes verse à tous les lycéens un montant forfaitaire de **50 €** sur la carte Pass'Région pour l'achat d'ouvrages professionnels et de manuels scolaires.

Les familles prennent en charge l'achat des ouvrages professionnels en librairie. La liste des manuels et fournitures est disponible sur EcoleDirecte.

L'équipement professionnel

L'équipement professionnel est financé par la région AURA via la carte Pass'Région.

Le Lycée des Métiers Les Gorges **se charge de la commande groupée** pour les classes de CAP 1^{ère} année EPC et AEPE et de 2^{nde} BAC Pro ASSP et MRC.

En conséquence merci de ne **pas** utiliser cette bourse d'équipement (sur la carte Pass'Région) sinon le lycée facturera la tenue professionnelle aux familles.

Les élèves de 1^{ère} et Terminale BAC Pro ainsi que les CAP 2^{ème} année devront rapporter leur tenue **propre et repassée** à la rentrée. Le réassort, si nécessaire, est assuré par les familles.

